

A photograph of a snowy winter landscape. In the foreground, there are snow-covered evergreen branches. In the background, there are bare deciduous trees and a path leading into the distance.

HIVER 2025-2026



BLD ARCHITECTURE
JOURGIGNON-LINDOKENS-DE COURTY

Rue de la Conserverie, 4/1 - 4250 GEER
019/32.33.54 - info@bldarchitecture.be
www.bldarchitecture.be



Bureau d'Architecture
Raphaël TERREUR scsprl

Architecture - Responsable PEB - Certificateur PEB

Rue Champinotte, n°12 à B-4254 LIGNEY (GEER)
Tél. : 0478 20 30 74 Mail : rt.architecte@gmail.com

www.rt-architecte.be



Fiduciaire du Geer
SPRL

Une collaboration en toute confiance

T. 019 58 88 07 Rue de la Belle Vue, 2
4250 Boëlhe

Comptabilité - Fiscalité - Bureau social
Gérance Jean-Marie HALING
Yves-Marie DABOMPRÉ
info@fidugeer.be - www.fidugeer.be

PLASTIQUES
de Stexhe

Ch. Romaine, 56
4252 OMAL
Tél. : 019/58 81 13



Bâtiment - Industrie - Agriculture

E-mail : info@destexheplastic.be

SRL Chez Nicole

Rue de la Conserverie, 3
4250 Geer
chez.nicole@proximus.be
019/588 154



* Station Essence *

* Alimentation Générale - Boulangerie - Sandwicherie *

* Loterie Nationale - Tabac - Journaux *

Entretien parcs et jardins
Prestations agricoles
Dépouilles



STECCO TER SPRL

Servissments
Benne TP - Egoûtages
Aminagements extérieurs

Rue de l'Eglise, 14 - 4250 GEER
☎ 0477 - 70.53.85
decoter@proximus.be • TVA BE0505.972.883



ETABLISSEMENTS PHILIPPE MOUREAU
MOUREAU

Constructions Métalliques
Soudage : Acier - Inox - Fonte - Aluminium
Entretien industriels
Réparation machines agricoles
Réparation remorques et containers
Tous travaux de sous-traitance

Rue des Broucks, 100/A 4252 Omal- Geer
GSM 0496.20.54.59

HESBAYE



FROST



Chauffage - Sanitaire
Installation - Entretien - Dépannage
Traitement de l'eau
Entretien
Mécanicien d'entretien

0470/71.23.53 - info@colletluc.be
TVA BE0686986365
www.colletluc.be



SOMMAIRE ...

- 3 Le mot du Bourgmestre
- 4 Le service urbanisme
- 5 Une centenaire de plus
 - Les noces 2025
- 6 Primes de naissances
 - Un bois fleuri
- 7 Perte allocations de chômage
 - Allocation de chauffage
- 8 Repas à domicile
 - Taxi social
- 9 Renov'Energie
- 10 Semaine de l'arbre 2025
- 12 Parlons biodiversité
- 13 Lutte contre le frelon
- 14 Pure Cities : suivi
- 15 L'écoconduite
- 16 Accueil des enfants : donnez votre avis !
- 16 École : plan de pilotage et contrats d'objectifs
- 17 Marché de Noël de l'École
- 18 Comité des seniors
- 19 Détecteurs de fumée : êtes-vous équipés ?
- 20 Le bihoraire change d'horaire
- 21 Votre avis sur l'agriculture locale
- 22 Intradel
- 23 News de l'ADL
- 24 Le voyage magique du père Noël
- 25 Marché de Noël de Lille
 - News de l'École Saint-Joseph
- 26 Autodiagnostic de mon habitation
 - Don de sang, don de vie
- 28 État civil
 - Calendrier 2026



LE BOURGMESTRE VOUS PARLE

Chères citoyennes, chers citoyens,

J'espère que vous avez bien profité des fêtes lors du passage en 2026, que la coupure y associée vous a apporté du réconfort et vous aura permis de repartir du bon pied. Nous sommes donc toutes et tous repartis dans nos occupations et/ou obligations. Je souhaite que cela vous soit profitable.

Le début d'une nouvelle année constitue toujours un moment propice pour faire le point sur les priorités communales et regarder vers l'avenir.

La confection du budget initial de l'année de 2026 et sa présentation en Conseil communal en décembre 2025 constituaient une étape importante dans le calendrier annuel mais aussi dans celui de la législature 2025-2030. Après une année de fonctionnement et suite aux informations reçues par les autorités de tutelle (la Région Wallonne, la Fédération Wallonie-Bruxelles), le Collège communal s'est doté d'une feuille de route à l'échelle des 5 prochaines années. Les mois à venir seront marqués par plusieurs projets visant à moderniser et à adapter nos procédures tant au niveau du fonctionnement qu'au niveau des investissements. Nous devons fixer un cap qui respecte notre projet mais qui doit aussi rester dans les normes que nous nous sommes imposées au niveau financier. La démarche du collège et du conseil est basée sur l'analyse et la réflexion pour une mise en action ciblée, pertinente et efficace. Nous ne multiplierons pas les hypothèses afin de privilégier les projets concrets.

Notre commune poursuit son engagement en faveur d'un cadre de vie de qualité et d'un service public accessible. C'est la base de notre action, l'ADN d'une commune. Qu'il s'agisse de l'entretien des voiries, de la gestion et de l'aménagement du territoire, de l'amélioration des infrastructures communales, du soutien aux associations locales ou encore du renforcement des services à la population, les équipes communales restent pleinement mobilisées au quotidien. Le plan stratégique transversal (PST), qui sera présenté en Conseil communal lors du premier trimestre de 2026, nous servira d'outil de gouvernance structurant notre vision concrète et sa planification.

Au nom du Collège communal et du Conseil communal, je vous assure de notre volonté de poursuivre un dialogue ouvert et constructif.

Je vous souhaite une bonne lecture.



Votre Bourgmestre,
Pierre-Philippe Dumont.

Le service urbanisme est l'un des services essentiels au développement de la commune. Il accompagne les citoyens dans tous leurs projets liés à la construction, à la transformation ou à l'aménagement du territoire. Il veille au respect des règles urbanistiques afin de garantir un développement harmonieux du cadre de vie communal.

Ce service est assuré par l'agent CATU (Conseiller en Aménagement du Territoire et Urbanisme), qui constitue le référent communal en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire. Il informe, conseille et accompagne les citoyens, les professionnels et les autorités communales dans leurs démarches.

Ses missions :

- La gestion des permis d'urbanisme (constructions, transformations, extensions, démolitions, pose d'enseignes, modification du relief du sol, ...) et des permis d'urbanisation ;
- Les permis d'environnement et les permis uniques ;
- la rédaction des certificats d'urbanisme n°1 et n°2 ;
- la délivrance des déclarations de classe 3 ;
- l'organisation des enquêtes publiques et des annonces de projet ;
- la fourniture de renseignements urbanistiques ;
- le suivi des infractions urbanistiques ;
- la gestion des dossiers liés aux sites et patrimoines classés ;
- l'animation et le secrétariat de la Commission communale d'aménagement du territoire et de mobilité (CCATM).

Un cadre réglementaire à respecter.

Les projets doivent respecter le Code du Développement Territorial (CoDT), mais aussi d'autres réglementations telles que le Code wallon du Patrimoine, le Code civil, les règles environnementales, les normes de sécurité incendie, la performance énergétique des bâtiments (PEB) ou encore le Code wallon du Tourisme.



Avant de démarrer un projet, il est vivement conseillé de contacter le service Urbanisme. Le CATU pourra vous fournir les informations techniques et légales nécessaires et vous guider efficacement dans vos démarches.

Vous souhaitez avoir une première idée sur la légalité de votre projet ? Vous pouvez également consulter le site internet du SPW en scannant le QRcode.

Votre service urbanisme vous reçoit uniquement sur rendez-vous :

- Lundi : 08h30-12h00 & 13h00-16h00
(+ possibilité de rendez-vous jusqu'à 19h00)
- Mardi : 08h30-12h00 & 13h00-16h00
- Mercredi : 08h30-12h00 & 13h00-16h00
- Jeudi : 08h30-12h00 & 13h00-16h00
- Vendredi : 08h30-12h00 & 13h00-16h00

CATU : Lydwine Deghaye

lydwine.degghaye@geer.be – 019/54.92.41

Échevine en charge : Amandine Wéry

amandine.wery@geer.be



Les membres du collège communal ont eu le plaisir de fêter une centenaire ! Eh oui, à Geer, il fait bon vivre. Preuve en est : c'est la troisième centenaire que nous mettons à l'honneur sur quelques années.

Le 6 novembre 2025 fut donc une journée exceptionnelle pour Madame Mathilde Landeloos qui fêtait ses 100 ans, entourée de sa famille.

Madame Landeloos réside en maison de repos au vu de quelques petits soucis de santé, mais son esprit reste toujours aussi vif. D'ailleurs, les Sudokus, son occupation journalière, n'ont plus aucun secret pour elle !



Notre centenaire est très appréciée des autres résidents, comme en témoigne leur présence nombreuse dans la salle à manger de la résidence pour célébrer son anniversaire. Après la remise des cadeaux et des fleurs, elle a signé, comme le veut la tradition, le livre d'or de la commune et chacun a levé son verre en son honneur.

Une surprise l'attendait le 24 décembre : la visite de notre Bourgmestre. Elle a reçu une photo encadrée de nos souverains, envoyée par le Palais royal, accompagnée d'un petit mot rédigé par Leurs Majestés pour notre jubilaire, ce qui a profondément ravi Madame Landeloos. D'autant plus qu'elle se trouve être une grande admiratrice de la monarchie et connaît parfaitement l'histoire de notre famille royale.

Nous lui adressons à nouveau toutes nos félicitations.

Liliane Delathuy, Échevine.

LES NOCES 2025

L'année 2025 a vu plusieurs couples geerois fêter leurs noces d'Or et un couple leurs noces de Diamant. Cela mérite bien qu'on les mette à l'honneur dans ce bulletin communal.

Les noces sont des moments à la fois rares et précieux, une étape importante dans la vie d'un couple. Il n'est pas anodin de partager cinquante ou soixante années de vie commune avec son partenaire. Ce qui est important, ce sont ces chemins de vie que vous avez parcourus ensemble et ces obstacles que vous êtes parvenu à surmonter. C'est l'ensemble de ce parcours qui vous vaut d'être mis à l'honneur. Les membres du Collège et du Conseil communal tiennent à vous adresser encore une fois, leurs plus sincères félicitations pour ce magnifique chemin de vie, qui demeure un exemple pour nous tous.



Noces d'Or

- M. et M^{me} Roland Blanchard-Bonameau : 21/12/2024
- M. et M^{me} Philippe Dejeneffe-Joannes : 3/1/2025
- M. et M^{me} Daniel Cop-Moureau, 21/1/2025
- M. et M^{me} Daniel Elsen-Hérion : 7/4/2025
- M. et M^{me} Jean-Marie Raskin-Kedziara : 10/6/2025
- M. et M^{me} Jean Cabu-Novello : 28/06/2025
- M. et M^{me} Philippe Vanesse-Cornélis : 22/8/2025
- M. et M^{me} Roger Bataille-Riga : 5/11/2025
- M. et M^{me} Michel Rouge-Nizette : 22/11/2025
- M. et M^{me} Pierre de Goeij-Petijean : 26/11/2025

Félicitations à vous tous, vous êtes une source d'inspiration pour nos jeunes.

Noces de Diamant

M. et M^{me} Michel Gordenne-Bollinne devaient fêter leurs noces de Diamant le 3 décembre. Malheureusement, l'état de santé de Madame Gordenne ne l'a pas permis et elle s'en est allé en cette fin d'année. Nous envoyons tout notre courage à sa famille.

Liliane Delathuy, Échevine.

Le samedi 8 octobre, les membres du collège et du conseil communal ont eu la chance d'accueillir les familles des nouveau-nés 2023-2024. Les petits Geerois. es ont été mis à l'honneur comme il se doit et les félicitations, accompagnées d'un cadeau, ont été transmises officiellement aux heureux parents.

La ligue des familles se joint toujours à cet événement afin de remettre aux familles informations, cadeaux et accompagnement.

Place aux chiffres :

- **Cuvée 2023** : 29 nouveaux Geerois, 18 filles pour 11 garçons -> Les demoiselles l'emportent !
- **Cuvée 2024** : 32 nouveaux Geerois, 9 filles pour 23 garçons -> Les petits mecs font une percée impressionnante !

Nos villages se sont terriblement rajeunis ces dernières années. C'est pourquoi nous nous efforçons de mettre tout en œuvre pour aider les jeunes familles au quotidien : la crèche ; nos deux implantations maternelles (Ligney et Hologne-sur-Geer) et notre école primaire ; les garderies et le service Accueil Temps Libre. Nous veillons également à accompagner au mieux nos co-

mités locaux pour préserver et développer une offre d'activités sportives et culturelles variée, attractive et de qualité à l'échelle de notre commune.

M^{me} Meurant de la Ligue des Familles : « Il est important de rappeler qu'il s'agit de la ligue de TOUTES les familles et non seulement des familles nombreuses. Son rôle est de représenter l'ensemble des parents face à notre gouvernement. Lors de certaines discussions, notre avis est demandé, amenant ainsi la ligue à réaliser des enquêtes auprès de ses membres afin d'atteindre la meilleure représentativité possible. À côté de cela, nous pouvons aussi vous aider par exemple en vous proposant un service de baby-sitting »

Encore toutes nos félicitations et beaucoup de bonheur avec vos petits bouts !



DES BULBES AUJOURD'HUI POUR UN BOIS FLEURI DEMAIN



Le samedi 22 novembre, le bois Saint-Hubert a été le théâtre d'une belle action collective placée sous le signe de la nature et de l'engagement.

Les membres de l'Unité Scouts Saint-Hubert ont planté **1.500 bulbes** le long du tronçon de la balade « Sentier Saint-Hubert » avec un objectif clair : embellir les abords et offrir aux promeneurs un cadre fleuri dès l'arrivée du printemps.

Armés de pelles, de gants et surtout d'un enthousiasme communicatif, les jeunes scouts, accompagnés de leurs encadrants et de représentants de la CCATM, se sont activement investis, malgré les températures hivernales, tout au long de la matinée.

Cette initiative s'inscrit également dans ce que l'on appelle « les fiches Biodiversité » de notre service POLLEC et de la Région wallonne, visant à encourager des projets locaux en faveur de l'environnement, de la biodiversité et de l'amélioration du cadre de vie. Planter aujourd'hui, c'est penser à demain : **ces futures floraisons (Jonquilles sauvages) contribueront non seulement à l'esthétique du site, mais aussi au soutien des insectes pollinisateurs et à la valorisation de ce patrimoine naturel.**

Un grand merci aux scouts pour leur formidable énergie et leur implication, ainsi qu'aux membres de la CCATM pour leur présence et leur accompagnement. Grâce à cette collaboration, le bois Saint-Hubert se pare déjà des promesses du printemps à venir.



Vous avez reçu un courrier de l'ONEM ?

Ce courrier vous informe de la date de fin de votre allocation de chômage.
La suppression effective de vos allocations interviendra quelques mois après la réception de cette lettre.

Plus d'informations sur la réforme liée au chômage ? **Scannez le QR Code.** 



Vous avez des questions ou besoin d'aide ?

- Pour des informations concernant ce courrier : contactez l'ONEM, votre syndicat ou la CAPAC.
- Pour un accompagnement dans votre recherche d'emploi : contactez le service régional de l'emploi (FOREM).

Vos allocations de chômage sont arrivées à leur terme ?

Vous êtes sans emploi et vos revenus sont insuffisants ? Dès l'arrêt de vos allocations, vous pouvez vous adresser au service social du CPAS de Geer : Rue de la Fontaine 3, 4250 Geer.

Une permanence sociale spécifique pour les personnes concernées par une exclusion du chômage est organisée chaque mercredi matin, de 8h00 à 11h00, depuis le 07/01/2026.

ALLOCATION DE CHAUFFAGE : POUR QUI ET COMMENT ?

Le CPAS de Geer permet depuis plusieurs années l'octroi d'une allocation de chauffage à certaines catégories de citoyens.

Vous vous chauffez avec l'un des types de chauffage suivants ?

- gasoil de chauffage
- pétrole lampant (type c)
- gaz propane en vrac

ET, vous appartenez à l'une des catégories suivantes :

1. Les personnes bénéficiant d'une intervention majorée de l'assurance soins de santé, c'est-à-dire le statut BIM.
2. Les ménages à faibles revenus
3. Les personnes surendettées

ALORS, vous avez droit à une allocation de chauffage :

Pour les combustibles livrés en vrac, l'allocation varie entre 14 et 20 cents par litre.

Par période de chauffage et par ménage, une allocation de chauffage est accordée pour un maximum de 1.500 Litres.

Pour le gasoil de chauffage et le pétrole lampant (type C) acheté en petite quantité à la pompe, il existe une allocation forfaitaire de 210€. Une allocation forfaitaire ne peut être obtenue qu'une fois par période de chauffe.

Où et quand introduire votre demande ?

Auprès du CPAS durant les heures de permanence (lundi et jeudi entre 8h00 et 11h00)

ou sur rendez-vous au 019.54.92.43 dans les 60 jours de livraison.



Le CPAS de Geer possède, depuis quelques années déjà, un service de repas à domicile.

Quelques précisions

- Le menu est composé d'un potage, d'un plat et d'un dessert.
- Le prix des repas est désormais fixé à 9,43€.
- Possibilité de prendre juste une soupe au prix de 0,62€.
- Les repas sont livrés sous vide froids entre 9h30 et 11h00
 - o le lundi pour les mardi et mercredi
 - o le mercredi pour les jeudi et vendredi
 - o le vendredi pour les samedi, dimanche et lundi*(exception faite pour les jours fériés)*

- Les menus sont équilibrés, variés, saisonniers et sont consultables sur notre site internet ou en version papier (contactez le CPAS).

« Je voudrais passer commande »

- Contactez Karin Lefèvre par téléphone au 019/54.92.43 ou par mail à karin.lefevre@geer.be
- Commande des repas pour le 14 de chaque mois au plus tard



TAXI SOCIAL



Pour qui ?

Le service est accessible aux habitants des 3 communes notamment pour :

- se rendre chez le médecin, à la pharmacie, etc.
- accomplir des démarches auprès d'administrations ou de services tels que banque, poste, etc.
- accéder à certains biens de consommation nécessaires à la vie quotidienne
- rendre visite à des proches qui séjournent dans certains établissements
- toute démarche à caractère social telles qu'entretien d'embauche, activités diverses, etc.

Quand ?

- Du lundi au vendredi entre 8h30 et 16h00 (à déterminer avec la personne responsable).

Comment ?

- Réservation obligatoire minimum 24h à l'avance
- Prendre contact avec Mme Anouchka Tcherniaeff (0472/52.52.06) du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00

Combien ?

- 0,42 € par km parcouru
- 1.50 € par 1/4 d'heure d'attente (la première ½ h est gratuite)

Les prestations sont facturées à partir du domicile du demandeur et sur base d'un aller-retour même si l'utilisateur n'utilise pas le trajet retour.

[Les réservations se font dans l'ordre d'arrivée des demandes / Le service se réserve le droit de privilégier les déplacements en fonction de leur motif]





Une logique de gratuité et de proximité

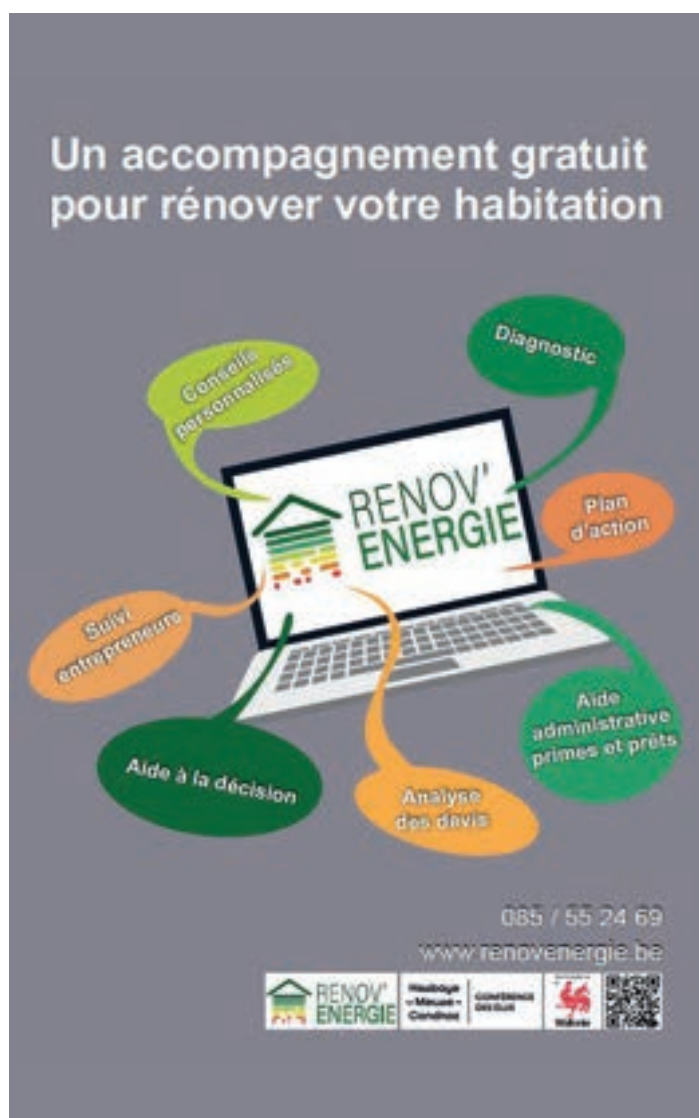
Initiée en septembre 2025, Renov'Energie propose un accompagnement à tous les citoyens désireux de rénover leur habitation. Cette initiative vise à lever les freins à la rénovation énergétique des bâtiments résidentiels. Elle est soutenue et reconnue comme « plateforme locale de rénovation énergétique » par la Région wallonne et par votre commune.

Ce projet collectif au service du territoire est actif sur les 18 communes de Donceel, Geer, Huy, Villers-le-Bouillet, Wanze, Burdinne, Heron, Verlaine, Marchin, Amay, Ouffet, Ferrieres, Berloz, Saint-Georges, Faimies, Hamoir, Nandrin et Braives.

Un accompagnement complet

Renov'Energie ne se contente pas de fournir des informations. Elle guide les propriétaires tout au long de leur parcours de rénovation, depuis l'analyse du bâtiment jusqu'au suivi des travaux. Parmi les services proposés :

- visite du logement et diagnostic des performances énergétiques ;
- conseils techniques sur les travaux les plus pertinents à réaliser ;
- estimation du budget et des aides disponibles (primes, prêts 0%) ;
- comparaison objective des devis d'entreprises locales ;
- aide administrative pour les démarches liées aux subventions ;
- assistance lors des travaux pour en garantir la qualité.



Des bénéfices concrets pour les citoyens

- Rénover son logement avec l'aide de Renov'Energie, c'est :
- réduire sa consommation d'énergie et ses factures ;
- améliorer son confort de vie (température, acoustique, qualité de l'air) ;
- augmenter la valeur de son bien immobilier grâce à un meilleur label PEB ;
- protéger l'environnement en réduisant son empreinte carbone ;
- préserver la santé du bâtiment et de ses habitants en traitant les pathologies.

Cerise sur le gâteau, c'est bénéficier des primes de la Région, toujours présentes et parfois bien attrayantes !

Si vous aussi vous êtes intéressé, n'hésitez pas à prendre contact avec nos collaborateurs en vous rendant sur notre site www.renovenergie.be

Des séances d'information sont organisées près de chez vous. Voici le programme :
<https://www.renovenergie.be/event>

Nous avons une nouvelle fois participé à la semaine de l'arbre, programme lancé et subsidié par la Région wallonne afin de « promouvoir nos arbres, développer un maillage vert de qualité ou encore soutenir la filière horticole », dicit la Wallonie.

Par cette action, les communes, mais aussi les citoyens, contribuent à la sauvegarde de la nature et, par la même occasion, embellissent leur jardin et parcelles tout en profitant de belles récoltes.

Dimanche 23 novembre 2025

Place à la journée de l'arbre ! Et cette année, il a été décidé de revoir notre concept et en GRAND ! Outre la traditionnelle distribution gratuite de plants de haies et petits fruitiers (10 espèces différentes), les citoyens ont pu déambuler dans la salle de la Liberté à travers plusieurs stands informatifs pour leur plus grand plaisir.

Voici les stands et activités qu'ont pu découvrir les visiteurs lors de cette journée dédiée à la nature :

- Atelier par Adalia 2.0 sur les plantes sauvages
- Exposition photos
- Conseils pour le potager et les plantations
- Exposition de nichoirs et stand informatif
- Stand de « petites lectures » en lien avec la thématique par notre bibliothèque
- Foodtruck 100% végétal
- Balade guidée de la Réserve Naturelle par Natagora



Nous sommes extrêmement heureux de la réussite de cet événement et de l'engouement provoqué par celui-ci. La quasi-totalité de nos plants ont été distribués et certains ont pris place sur des lieux publics comme par exemple à l'école communale, de quoi ravir nos petits étudiants.

Par cette action, d'année en année, notre commune se verdit davantage, une véritable aubaine pour la biodiversité et le plaisir de yeux.

Jeudi 25 novembre 2025

Nous avons eu le plaisir d'accueillir Adalia 2.0, ASBL œuvrant pour une transition vers un mode de gestion écologique des espaces verts privés et publics. L'agent, spécialiste du sujet, a expliqué à un petit groupe de Geerois quand et comment planter des haies favorables à la biodiversité. Les citoyens sont sortis ravis et riches de bons conseils sur la gestion de leurs plantations.

Merci à toutes les personnes qui ont œuvré de près ou de loin pour rendre cette semaine de l'arbre possible. On vous donne rendez-vous en novembre 2026 !



Projets BiodiverCité

Le 11 février dernier, nous avons profité d'une conférence pour présenter les différents projets « BiodiverCité » réalisés sur la commune : bac potager pour l'école primaire de Hollogne ; plantations de fleurs indigènes aux pieds des arbres de la commune ; distribution d'arbres lors de la semaine de l'arbre ; plantations de jonquilles sauvages dans le bois Saint-Hubert par les scouts (merci à eux !) ; et embellissement végétal au cimetière de Geer. En bref, de belles actions pour la protection de notre environnement local ! Continuons ainsi.



Une convention avec Natagora



Parce que la protection de l'environnement nous importe, votre Commune a signé en 2026 une convention avec Natagora, une association de référence en matière de préservation de la biodiversité.

Ce partenariat permettra l'organisation de différentes activités de sensibilisation et d'information, ouvertes à tous. Elles seront annoncées dans la rubrique « Agenda » de notre site internet et nous ne manquerons pas d'en faire la publicité sur Facebook.

1^{re} activité au programme : une conférence sur les hérissons a été donnée le 11 février 2026, avec l'intervention du CREAVES d'Andenne. L'occasion d'en apprendre davantage sur ce petit mammifère emblématique de nos jardins, les dangers qu'il rencontre et les gestes simples pour l'aider.

Atelier nichoir : participez pour la biodiversité



Les nichoirs présentés lors de la Journée de l'Arbre vous ont tapé dans l'œil ? Bonne nouvelle : le comité de pilotage citoyen (COPIL) vous invite à prolonger l'expérience en participant à un atelier nichoir entièrement GRATUIT, organisé le week-end du 7 et 8 mars (date exacte à confirmer).

Durant cet atelier, les participants auront l'occasion de découvrir l'utilité des nichoirs et leur rôle essentiel pour la protection des oiseaux, des hérissons et des chauves-souris. Encadrés par des bénévoles et des personnes ressources, ils pourront apprendre à assembler leur propre nichoir, comprendre où et comment l'installer, et recevoir des conseils pratiques pour favoriser la biodiversité au jardin, sur un balcon ou aux abords de leur habitation.

Que vous soyez bricoleur débutant, amateur de nature ou simplement curieux, cet atelier est ouvert à tous. Vous pourrez y participer le matin ou l'après-midi, voire les deux, selon vos disponibilités. C'est aussi une belle occasion de partager un moment en famille, d'échanger avec d'autres citoyens et de poser un geste simple mais concret en faveur de l'environnement.

Info's inscriptions :

Ouvert à tous

Inscription obligatoire pour le 19/02/2026 au plus tard

Par téléphone au 019/58.80.33 ou via un formulaire en ligne (scannez le QR code)



Nous espérons vous y voir nombreux pour construire ensemble des abris utiles à la faune locale et contribuer, à notre échelle, à un environnement plus accueillant pour la biodiversité.

Pensez aux oiseaux et à leurs nids : taillez vos haies avant le 1^{er} mars !



Le retour progressif des beaux jours est souvent synonyme de travaux de jardinage : taille des haies, élagage des arbres, remise en ordre des espaces verts... Pourtant, ces gestes apparemment anodins peuvent avoir de lourdes conséquences pour la faune sauvage, et en particulier pour les oiseaux.

En Région bruxelloise, la coupe et l'élagage sont interdits du 1^{er} avril au 15 août, période correspondant à la pleine saison de reproduction. En Région wallonne, cette interdiction ne concerne actuellement que les agriculteurs, du 1^{er} avril au 31 juillet. Les citoyens ne sont donc pas encore soumis à une interdiction légale stricte. Toutefois, la réalité du terrain évolue.

Avec les hivers de plus en plus doux que nous connaissons, les associations de protection de la nature, comme Natagora, constatent une nidification de plus en plus précoce. Certaines espèces commencent à construire leurs nids dès la fin de l'hiver. Tailler une haie ou élaguer un arbre trop tardivement peut donc entraîner la destruction

de nids, d'œufs, voire de jeunes oisillons, mettant directement en péril la biodiversité locale. C'est pourquoi il est fortement recommandé d'effectuer ces travaux avant le 1^{er} mars.

Cette période permet d'agir de manière responsable, en évitant de perturber la reproduction des oiseaux et en contribuant activement à leur protection.

Les haies, buissons et arbres sont de véritables refuges pour de nombreuses espèces. Ils offrent abri, nourriture et lieux de reproduction indispensables à l'équilibre de nos écosystèmes. En adaptant légèrement notre calendrier de jardinage, chacun peut poser un geste simple mais essentiel en faveur de la nature.

Merci d'avance pour nos oiseaux ! Un petit effort aujourd'hui, c'est un grand pas pour la biodiversité de demain.

Ensemble, agissons concrètement pour préserver la richesse naturelle qui nous entoure.

Lutte de printemps contre le frelon asiatique (*Vespa Velutina*) Trouver et faire neutraliser les nids primaires !

D'avril à juin :

"Luttons contre le frelon, vérifions nos cabanons"



Nidochir innocenté



Abri de jardin



Niche pour chien



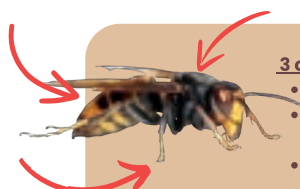
Garage et carport



Jeux, mobilier de jardin, couvercle de poubelle



Tout endroit susceptible d'abriter un petit nid...



3 critères :

- Thorax noir
- Large bande jaune-orangé à l'abdomen
- Bout des pattes jaunes



Exemple de nid primaire

Contactez rapidement :
Le Service Environnement de votre Commune
Un apiculteur ou un désinsectiseur agréé

Création Caroline Salmon

PURE CITIES : LES PREMIERS RÉSULTATS CONCERNANT LA QUALITÉ DE L'AIR DANS LA COMMUNE DE GEER VIENNENT D'ÊTRE RÉVÉLÉS

(Communiqué de presse par Airscan)

La commune de Geer a rejoint le projet «Pure Cities», qui vise à analyser et à améliorer la qualité de l'air dans les villes belges. La société Airscan mesure et analyse la qualité de l'air pendant un an et élabore un plan d'action spécifique pour la ville sur la base des résultats. Le projet est soutenu financièrement par la banque Belfius et Belfius Investment Partners, pour qui le soutien aux projets environnementaux est l'un des piliers de leur politique de responsabilité sociale d'entreprise. Après quatre mois, un premier diagnostic des mesures a été effectué ; en voici les résultats.

Trois capteurs de technologie avancée ont été installés sur trois sites de surveillance différents au cours du mois. Les trois capteurs ont été installés dans des environnements contrastés afin de mieux comprendre l'influence des activités locales sur la qualité de l'air. Le premier se situe le long du chemin qui mène au zoning, une zone régulièrement traversée par des véhicules utilitaires et du trafic lié aux activités économiques. Le second capteur est placé sur le site de l'école primaire, au cœur du village, où les variations de pollution reflètent surtout les mouvements quotidiens des parents et des élèves. Enfin, le troisième capteur est implanté dans une zone à dominante agricole, soumise à deux à trois cycles de culture par an (légumes, grains, etc.), ce qui permet d'observer l'impact potentiel des pratiques agricoles sur les niveaux de particules et de gaz mesurés.



Les capteurs mesurent la présence de divers polluants dans l'air, telles que les particules fines et grossières et le dioxyde d'azote.

Les résultats

À mi-parcours du projet, Airscan a réalisé une première analyse des données collectées depuis l'installation des capteurs en août. Les résultats montrent que les concentrations en PM_{2.5}, PM₁₀ et NO₂ restent largement sous les nouveaux seuils fixés par l'Union européenne.

Depuis août, les concentrations de particules fines (PM_{2.5} et PM₁₀) sont en diminution sur l'ensemble des sites. À l'inverse, les niveaux de NO₂ sont en hausse, notamment à la Rue du Centre où la part d'heures dépassant le seuil est passée de 7 % en août à 25 % en novembre. Cette augmentation est cohérente avec les tendances saisonnières : le NO₂ provient principalement du trafic routier et, dans une moindre mesure, du chauffage résidentiel, deux sources plus actives à l'approche de l'hiver. Durant cette période, les conditions météorologiques (air plus froid, moins de vent et davantage de phénomènes de stagnation) limitent la dispersion des polluants, de plus la diminution de l'ensoleillement réduit la transformation naturelle du NO₂ en ozone, contribuant ainsi à des niveaux plus persistants de dioxyde d'azote dans l'air.

Les mesures indiquent également que les particules fines sont en moyenne plus élevées dans le zoning, autour de 5 µg/m³, ce qui est logique compte tenu de la présence d'activités industrielles dans la zone. Toutefois, ces niveaux restent largement en dessous du seuil recommandé par l'Union européenne (10 µg/m³), ce qui confirme une bonne qualité de l'air malgré ce contexte local plus émetteur.

Pour le NO₂, c'est le capteur de la rue Georges Massa qui enregistre les concentrations les plus hautes, avec une moyenne de 5 ppb (parties par milliard), une unité qui exprime la quantité de polluant présente dans un milliard de molécules d'air. Cette valeur reste toutefois largement sous le seuil fixé par l'Union européenne, établi à 10 ppb. Les profils journaliers révèlent un pic matinal marqué de NO₂ à 7 h devant l'école située rue du Centre, correspondant à l'heure de pointe du trafic. À la rue Georges Massa, les concentrations restent plus stables tout au long de la journée, avec peu de diminution.

De manière générale, les trois sites présentent une bonne dispersion des polluants, avec des concentrations faibles la plupart du temps.

Ensemble vers un avenir plus sain

La pollution atmosphérique est responsable du changement climatique, mais elle a aussi un impact majeur sur notre santé. Elle est à l'origine de 7 millions de décès prématurés dans le monde chaque année et de la perte de 1,8 milliard de journées de travail. La pollution de l'air n'est pas une histoire simple, et il existe de nombreuses sources différentes d'émissions de polluants, tant naturelles qu'anthropologiques.

Il s'agit d'une histoire collective, où chacun peut contribuer à améliorer la qualité de l'air. Voici quelques conseils qui permettent de réduire les émissions de polluants et de garantir une meilleure qualité de l'air :

- Limiter l'utilisation des cheminées et des feux de camp
- Trier les déchets
- Opter pour le transport durable
- Soutenir les entreprises et les magasins locaux, faire des achats durables : éviter les achats superflus et choisir des articles d'occasion.
- Optimiser l'isolation des habitations
- Opter pour des appareils électroménagers économes en énergie
- Intégrer des infrastructures vertes



L'ÉCOCONDUITE A SÉDUIT LES GEEROIS.ES

Les cours d'écoconduite organisés et offerts par votre Commune ont rencontré un franc succès.

De nombreux citoyens ont répondu présents pour participer à cette initiative qui allie économies, sécurité et respect de l'environnement.

Pendant une heure, les participants ont pris le volant de leur propre véhicule, accompagnés d'un moniteur professionnel. Celui-ci les a guidés de manière concrète et personnalisée, en observant leur conduite quotidienne et en leur proposant des conseils simples et efficaces : meilleure anticipation, passages de vitesses adaptés, gestion de la vitesse, limitation des freinages brusques... Autant de petits changements qui permettent de réduire la consommation de carburant, de diminuer les émissions de CO₂ et d'augmenter le confort de conduite.

Les retours ont été très positifs. Beaucoup ont été surpris de constater à quel point quelques ajustements peuvent avoir un impact réel, tant sur le budget que sur l'environnement.

Vous n'avez pas eu l'occasion de vous inscrire cette année, mais le sujet vous intéresse ?

Bonne nouvelle : une liste d'attente est déjà ouverte pour l'édition 2026.

Il suffit d'envoyer un mail à pollec@geer.be ou de téléphoner au 019/58.80.33 afin de vous y inscrire.



Accueil des enfants de moins de 12 ans

Dans le cadre du programme de Coordination Locale de l'Enfance, nous lançons une enquête afin de mieux connaître vos attentes et besoins en matière d'accueil des enfants de moins de 12 ans.

Que vous soyez parent, enfant ou professionnel, un questionnaire a été spécialement conçu pour vous !

Scannez dès maintenant le QR code vous correspondant.

Cela ne vous prendra que quelques minutes.

Ensemble, construisons des solutions adaptées aux familles et aux réalités de terrain.

Merci d'avance pour votre participation à nos enquêtes.



PLAN DE PILOTAGE ET CONTRAT D'OBJECTIFS : UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE TOURNÉE VERS L'AVENIR

Il y a un peu plus de quatre ans, j'ai eu l'honneur de rejoindre l'école communale de Geer en tant que nouveau directeur. Dès mon arrivée, une ligne de conduite claire a été définie par notre Pouvoir Organisateur, avec la volonté de renforcer et de faire évoluer notre système éducatif. Cette orientation s'est toutefois inscrite, dès le départ, dans un travail collaboratif et constructif, mené main dans la main entre le Pouvoir Organisateur, la direction et l'ensemble de l'équipe éducative.

Parmi les différents leviers envisagés figurait la mise en place de ce que l'on appelle le plan de pilotage. Il est important de souligner que cette démarche ne partait absolument pas d'un constat négatif. Les pratiques pédagogiques en place étaient déjà solides et professionnelles. L'objectif était avant tout de prendre le temps de réfléchir ensemble, d'analyser nos fonctionnements et d'identifier collectivement des pistes d'amélioration, afin d'être encore plus cohérents et performants face aux évolutions de la société et aux besoins des élèves d'aujourd'hui.

Pendant près d'un an, l'équipe pédagogique s'est investie dans un travail conséquent de réflexion, d'organisation et de planification. Ce processus a permis de poser des bases claires, partagées par tous, et de définir des objectifs réalistes, ancrés dans le quotidien de l'école et des classes.

À l'issue de cette phase, ce plan de pilotage a pu être contractualisé pour devenir un véritable contrat d'objectifs. S'en sont suivies trois années de travail intense : groupes de travail, mise en place de nouvelles pratiques pédagogiques, suivi de formations, investissements ci-

blés et ajustements réguliers. Un travail exigeant, mené collectivement, au service de la réussite et du bien-être des élèves.

Récemment, nous avons reçu une évaluation de la FWB, qui a salué de manière très positive le travail accompli et l'évolution de notre école. Cette reconnaissance est une grande fierté pour toute l'équipe. Elle valorise un engagement professionnel important, qui demande du temps, de l'énergie et une remise en question constante.

Pour autant, nous savons que ce n'est qu'une étape. Il n'est pas question de nous reposer sur nos lauriers. L'école évolue dans une société en perpétuelle mutation, marquée notamment par l'accès aux technologies et l'arrivée massive de l'intelligence artificielle. Ces changements nous obligent à rester attentifs, ouverts, prêts à ajuster nos pratiques, à expérimenter, à améliorer et à avancer ensemble.

Notre objectif reste clair : faire en sorte que, dans notre école communale de Geer, chaque enfant trouve sa place, quelles que soient ses forces ou ses difficultés, et puisse être accompagné vers la réussite dans un cadre inclusif, bienveillant et exigeant.

Je tiens à **remercier sincèrement** l'ensemble de l'équipe éducative pour le travail conséquent réalisé et pour son professionnalisme au quotidien. C'est grâce à cet engagement collectif que notre école continue de progresser, avec ambition et confiance en l'avenir.

*Sébastien Bleus,
Directeur de l'École communale.*



UN MARCHÉ DE NOËL QUI RASSEMBLE BIEN AU-DELÀ DE L'ÉCOLE



Le samedi 13 décembre 2025, notre école communale de Geer a une nouvelle fois vibré au rythme de la magie de Noël à l'occasion de la 3e édition de son Marché de Noël.

Si cet événement est à l'origine celui de l'école, il est aujourd'hui devenu, au fil des années, un véritable rendez-vous communal, tant l'engouement et la participation dépassent largement le cadre scolaire. De très nombreux citoyens de Geer, parfois sans enfant dans notre établissement, ont répondu présents, confirmant ainsi la place particulière qu'occupe désormais ce marché dans la vie de notre commune.

Cette année encore, nous avons eu le plaisir d'accueillir une trentaine d'artisans, qui ont proposé au public des réalisations aussi variées que soignées : créations de bijoux, vêtements, décorations, objets artisanaux et bien d'autres propositions toutes aussi magnifiques. La qualité et la diversité des stands ont largement contribué à l'atmosphère chaleureuse et conviviale de l'événement.

L'affluence a été, une fois de plus, exceptionnelle. Nous estimons qu'entre 1 500 et 2 000 personnes ont franchi les portes de notre marché tout au long de l'après-midi. Un chiffre impressionnant qui témoigne de l'attachement des habitants à ce moment de partage et de rencontre. Chacun a également pu se restaurer ou boire un verre entre amis, dans une ambiance festive et familiale.

Nos élèves ont eux aussi été au cœur de la fête. Avec leurs classes, ils ont proposé de petites chorales de Noël toutes les 20 minutes, offrant au public des instants musicaux empreints d'émotion et de fraîcheur. Ces moments, toujours très attendus, ont rencontré un franc succès et ont permis de mettre en valeur l'investissement et l'enthousiasme de nos enfants.

Nous avons également eu la chance d'accueillir le Père Noël, qui a pris le temps de rencontrer individuellement chaque enfant qui le souhaitait. Pour l'occasion, une maison du Père Noël éphémère avait été installée, permettant à chacun de vivre un moment privilégié, empreint de magie et de souvenirs précieux.

De nombreuses activités gratuites étaient proposées tout au long de l'après-midi par notre formidable équipe ATL. À elle seule, cette équipe a permis la réalisation de plus de 200 bricolages avec les enfants durant la journée. Nouveauté cette année : l'atelier donuts, animé par d'autres membres de l'ATL. Les parents pouvaient acheter un donut, et les enfants venaient ensuite le décorer selon leurs envies, accompagnés et aidés par les animateurs. Une activité gourmande qui a remporté un immense succès.

Un événement d'une telle ampleur ne peut exister sans une collaboration humaine exceptionnelle. Ce sont plus de 40 personnes qui ont travaillé bénévolement le jour même, sans compter les nombreux jours de préparation en amont, rendus possibles notamment grâce à l'équipe éducative mais aussi au précieux soutien de notre service des ouvriers communaux. Je tiens à remercier sincèrement toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont contribué à la réussite de ce moment. Un merci tout particulier aux parents, pour la confiance qu'ils nous accordent et pour leur présence fidèle à chacun de nos événements.

Sébastien Bleus, Directeur de l'École communale.



Le samedi 10 janvier, ce ne sont pas moins de 120 personnes qui étaient présentes pour le dîner organisé comme chaque année par le comité des seniors du grand Geer.

Malgré les conditions climatiques, neige tombée en abondance durant la nuit, tout le monde était au rendez-vous dès 11h00.

Un immense merci au personnel du service de la voirie pour le déneigement du parking et du trottoir de la salle de la Liberté et avoir ainsi rendu possible l'accès à la salle en toute sécurité.

Cette année, nous avons eu le plaisir d'accueillir Paul-Henri Thomsin, auteur de nombreuses publications en wallon dont les « Liégeoiseries ». Cette intervention a ravi le public présent marquant comme un retour aux sources pour certains.

Cette après-midi festive a rencontré un franc succès auprès des participants. Tous sont repartis ravis du repas et de l'animation de P-H. Thomsin.

Nous tenons tout spécialement à remercier les jeunes scouts de la troupe de Geer pour l'aide précieuse apportée pour la préparation de la salle, le service à table et la vaisselle.

Nous vous donnons désormais rendez-vous pour le traditionnel barbecue le samedi 18 juillet prochain.

Le comité des seniors.



LES BRÈVES - LES BRÈVES - LES BRÈVES

DÉTECTEURS DE FUMÉE : ÊTES-VOUS ÉQUIPÉS ?

Chaque année, des personnes perdent la vie dans un incendie. Plus vite un incendie est découvert, plus grandes sont les chances d'y survivre et d'en limiter les dégâts.

Nos facultés sensorielles, la vue, l'odorat et l'ouïe, ne suffisent pas à percevoir rapidement un début d'incendie. Les capacités de perception d'un détecteur de fumée sont de loin supérieures aux nôtres, tout particulièrement la nuit. Les détecteurs de fumée sont essentiels et indispensables car ils nous permettent de réagir au plus vite à un incendie. Depuis 2006, la Wallonie impose la présence de détecteurs de fumée dans tous les logements et les habitations légères. Même si cette obligation est globalement bien respectée, les efforts doivent être poursuivis.

Combien de détecteurs de fumée placer en fonction de la taille du logement ?

Appartement (1 niveau de vie) :

- 1 détecteur si superficie < 80 m²
- 2 détecteurs si superficie > 80 m²

Maison ou appartement (plusieurs niveaux de vie) :

- 1 détecteur par niveau de vie si superficie du niveau de vie < 80 m²
- 2 détecteurs par niveau de vie si superficie du niveau de vie > 80 m²



À noter que les demi-niveaux sont à considérer comme des niveaux et que le nombre de détecteurs peut être augmenté notamment si les risques sont plus importants (ex-fumeurs dans les chambres, ...).

Le logement individuel ou collectif dont le nombre de détecteurs obligatoires est d'au moins quatre unités, doit être équipé soit de détecteurs raccordés entre eux afin de relayer le signal d'alarme émis par chacun d'eux, soit d'une installation de détection automatique d'incendie de type centralisé.



LES BRÈVES - LES BRÈVES - LES BRÈVES

Où les placer ?

Dans le premier des espaces intérieurs ou la première des pièces repris ci-dessous, présent dans le niveau et non équipé d'un détecteur :

1. le hall ou le palier donnant accès aux chambres à coucher ;
2. le hall d'entrée ;
3. la pièce dans laquelle débouche la partie supérieure d'un escalier ;
4. la pièce contiguë à la cuisine ;
5. la chambre ;
6. toute autre pièce d'habitation ;

Dans la plupart des cas :

- dans les petits appartements, le détecteur sera placé dans le hall donnant accès aux chambres ;
- dans les grands appartements et les maisons sans étage, le second détecteur sera placé dans le hall d'entrée ou dans le living ;
- dans les maisons et appartements à étages, les détecteurs seront placés sur le palier à l'étage, dans le hall d'entrée (proche des pièces de vie) et le cas échéant sur le palier donnant accès aux chambres mansardées ou, le cas échéant, dans la chambre mansardée, au niveau de l'escalier y donnant accès.

Ne placez pas de détecteurs dans une cuisine ou un local produisant beaucoup de vapeur au risque de déclenchement intempestif.

Quel type de détecteur choisir ?

Les détecteurs doivent être des détecteurs optiques de fumée conformes à la norme NBN EN 14604 agréés BO-SEC ou équivalent européen (VDS,BS...) et doivent être garantis 5 ans.

Le prix par appareil peut varier de 10 EUR à 60 EUR, suivant le type et la durée de garantie des piles et/ou du détecteur.

Quid de l'installation ?

L'installation des détecteurs est à charge du propriétaire du logement (attention, le cas échéant, le remplacement de la pile et ou de la batterie est à charge du locataire) et se fait selon le mode d'emploi du fabricant.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site <https://logement.wallonie.be/fr/page/detecteurs-incendie> *ou scannez le QRcode.*



Une information du Service Public de Wallonie Logement

Chaque seconde compte ...

- 1 Placez des détecteurs de fumée
- 2 Testez chaque mois
- 3 Élaborez votre plan d'évacuation
- 4 Fermez vos portes
- 5 Évacuez, restez dehors et téléphonez au 112

10 ans **vieux** → **neuf**

Votre nez zzzz ... dort aussi !

Quand vous dormez, vous ne sentez rien. Installez des détecteurs de fumée. Ils vont vous réveiller !

Fermez vos portes

Fermez vos portes chaque soir. Votre chemin de fuite restera sans fumée plus longtemps.

Remplacez vos détecteurs de fumée après 10 ans

10 ans **vieux** → **neuf**



LES BRÈVES - LES BRÈVES - LES BRÈVES

DEPUIS LE 1^{er} JANVIER 2026, LE BIHORAIRE CHANGE D'HORAIRE !

Le bihoraire, c'est le tarif qui établit une distinction entre les heures « pleines », et les heures « creuses ». Les consommations d'électricité enregistrées pendant les heures pleines, habituellement de 7h à 22h en semaine, sont facturées à un tarif plus élevé que les consommations d'électricité enregistrées pendant les heures creuses, habituellement la nuit, de 22h à 7h, et durant tout le weekend.

Depuis 1er janvier 2026, une nouvelle plage d'heures creuses est disponible chaque jour entre 11h et 17h ! Durant cette plage, l'électricité est au même tarif que la nuit. Ce nouvel horaire sera applicable 7 jours/7.



Dois-je faire quelque chose ?

Non, le changement vers les nouvelles plages du bihoraire est automatique, vous ne devez rien faire ! Que vous ayez un compteur électromécanique (avec la roulette qui tourne) ou un compteur communicant (digital), le changement a été opéré à distance par votre gestionnaire de réseau.

Seules les personnes ayant demandé la désactivation de la fonction communicante de leur compteur digital ont dû être contactées par leur gestionnaire de réseau.

Pourquoi les plages du tarif bihoraire ont-elles changées ?

Le réseau de distribution, principalement en basse tension, fait face à des défis majeurs liés à la transition énergétique, notamment :

- Une production croissante d'électricité renouvelable, décentralisée et intermittente
- Une électrification accrue des usages, entraînant une demande de puissance plus importante sur le réseau

L'évolution des plages du tarif bihoraire découle principalement de la volonté d'optimiser la demande d'électricité et d'encourager une consommation mieux répartie sur la journée.

Plus d'explications / justifications sur le changement des plages du bihoraire.

Plusieurs facteurs expliquent la nécessité de modifier ces plages horaires :

- L'évolution des profils de consommation : les habitudes des ménages, et des petits professionnels changent avec le temps. Par exemple, l'arrivée massive des voitures électriques, l'utilisation accrue de systèmes de chauffage (PAC) et de climatisation et l'électrification globale des usages intensifient la demande d'électricité qui se concentre à certains moments de la journée.
- La gestion des pointes de consommation : les périodes de très forte consommation, souvent en début de matinée ou en soirée, sollicitent davantage le réseau. En ajustant les plages du tarif bihoraire, les autorités souhaitent inciter la clientèle à déplacer certains usages en dehors de ces moments critiques, afin d'atténuer les pointes et d'assurer la stabilité du réseau, à un coût raisonnable.
- L'intégration des énergies renouvelables : l'essor de l'énergie solaire et éolienne, qui produisent une électricité verte mais intermittente, nécessite de revoir la façon dont la demande est gérée. Les nouvelles plages horaires sont conçues pour encourager la consommation aux moments où l'offre d'électricité renouvelable est la plus abondante.

En résumé, le changement des plages du tarif bihoraire s'inscrit dans une logique d'adaptation aux nouveaux enjeux énergétiques et encourage une utilisation plus rationnelle du réseau afin de réduire les coûts pour soi-même et pour la collectivité, ce qui facilite la transition vers des réseaux plus résilients.

Je bénéficie du tarif social, quel impact pour moi ?

Si vous bénéficiez du tarif social, et que vous consommez de l'électricité en régime bihoraire en Wallonie, le tarif social vous sera facturé en tenant compte des nouvelles plages du bihoraire. Vous devez donc vous aussi adapter vos habitudes de consommation.

Ma machine à laver, c'est mieux entre 11h et 17h. Ça fait moins tache sur la facture.



Le bihoraire change d'horaire !

À partir du 01 janvier 2026, retrouvez un nouveau bihoraire pour vos machines connectées en mode bihoraire programmé. 7 jours sur 7. 14 créneaux pour s'adapter avec vos habitudes.

Heures pleines : 07h - 19h & 17h - 22h	Heures creuses : 19h - 17h & 22h - 07h
07:00	07:00
07:00	11:00
17:00	17:00
22:00	22:00

ORES RESO REil CWSE Wallonie

J'ai un compteur avec fonction prépaiement activée, quelles sont les conséquences pour moi ?

L'horaire de votre compteur à prépaiement est également adapté depuis le 01/01/2026. Vous devez donc être vigilant au moment où vous consommez de l'électricité, particulièrement le weekend puisque le weekend ne sera plus entièrement en heures creuses.

Ce changement s'applique-t-il à tous les utilisateurs du réseau ?

Le changement des plages du bihoraire concerne tous les consommateurs raccordés au réseau basse tension, avec un niveau de puissance inférieur à 56 kVA, et qui sont équipés d'un compteur communicant ou d'un compteur électromécanique.

Pour les utilisateurs du réseau basse tension dont la puissance de raccordement est supérieure à 56 kVA, seuls ceux dont la puissance de prélèvement n'est pas mesurée (compteur de type YMR) se voient appliquer les nouvelles plages du bihoraire à partir du 01/01/2026.

NOUS ENQUÊTONS SUR L'AGRICULTURE ET LA VIE LOCALE À GEER

L'agriculture fait partie intégrante du paysage et du quotidien à Geer. Pourtant, il n'est pas toujours facile de se comprendre entre celles et ceux qui cultivent la terre d'un côté et celles et ceux qui en sont les voisin·es de l'autre. C'est pourquoi, dans l'optique de renforcer le dialogue entre agricultrices-eurs et citoyen.ne.s, la commune de Geer et le Collège des Producteurs s'associent pour mieux comprendre les perceptions et les attentes autour de la vie agricole locale.

Cette enquête a pour but de recueillir vos avis, vos questions et vos idées, afin d'envisager une éventuelle rencontre ou d'autres échanges autour de l'agriculture à Geer.

En quelques minutes, partagez votre point de vue en scannant le QR code et contribuez à faire grandir la compréhension et le vivre-ensemble dans votre commune. Merci d'avance pour votre participation.



#

Agriculture



POINT INFO : VOTRE COTISATION DÉCHETS



Intradel : un service essentiel pour 1,4€ par semaine

Cette année encore, Intradel a été contrainte d'augmenter les cotisations communales pour la gestion des déchets des citoyens malgré la réduction de ses frais de fonctionnement (portant entre autres sur les prestations de tiers, les frais de maintenance, les frais de formation et les frais généraux divers) ainsi que la diminution des remplacements de personnel en cas d'absence et le non-remplacement de collaborateurs en cas de départ.



La conjoncture n'est pas favorable et nous devons faire face à plusieurs facteurs négatifs :

- Augmentation générale des coûts due à l'inflation (salaires, coûts de collectes et transport...)
- Augmentation du coût de collecte et de traitement dans les recyparcs des déchets spéciaux des ménages (liée à la complexité des tournées, l'éloignement et les capacités des centres de traitement et l'augmentation du coût des matières premières et de l'énergie) et des inertes (liée à la difficulté de valoriser les fines et à une présence accrue d'indésirables) récoltés dans les recyparcs
- Suppression des subsides pour la collecte des organiques
- Plafonnement des subsides relatifs à la prévention et au zéro déchet
- Augmentation des taxes sur la valorisation énergétique et sur l'enfouissement
- Diminution des recettes provenant de la vente d'électricité (les prix de ventes obtenus par le passé ont permis de contenir les effets de la forte inflation et de ne pas augmenter les cotisations en 2023 et 2024) et de la récupération des papiers/cartons qui ne couvre largement plus les coûts de collecte
- Augmentation des taux d'intérêt pesant sur les charges de financement

Les possibilités d'économie ne sont pas nombreuses, la gestion des déchets étant strictement encadrée par les législations européennes, belges et régionales qui nous imposent les obligations de tri, un nombre minimum de fractions collectées, ...).

Bien qu'ils soient bénéfiques pour l'environnement et la préservation des ressources naturelles, le tri et le recyclage ne sont pas forcément synonymes de réduction des coûts. Les collectes séparées et le recyclage, comme toute activité, coûtent.

En revanche, le citoyen qui trie ses déchets paiera toujours moins cher que celui qui ne le fait pas.

Le véritable moyen de réduire la facture est de réduire la quantité de déchets que nous produisons. Individuellement et collectivement. Les actions de prévention et la politique Zéro Déchet menées par INTRADEL vont en ce sens.

DÉTAILS SUR L'AUGMENTATION :

Les économies réalisées, la réduction de fréquence des collectes, la maîtrise des coûts a cependant permis de limiter à 4 € par an et par habitant l'augmentation pour 2026, ce qui reste relativement faible au regard de l'augmentation d'autres dépenses et frais pour les ménages.

Cela porté le coût vérité moyen est de 73 euros pour 2026, ce qui représente une charge de moyenne de 1,40 € par habitant et par semaine pour un service complet de gestion des déchets.

Pour un service essentiel, permettant de garantir un environnement sain à 1.060.000 habitants, cela apparaît raisonnable au regard de l'ampleur de la tâche : 505.000 tonnes de déchets à limiter par la mise en place d'une politique Zéro Déchet, récolter, trier, recycler, valoriser ou enfouir par l'exploitation, grâce à une équipe de 350 collaborateurs, de

- 49 recyparcs
- 2.250 bulles à verre, 220 points d'apport volontaire, des marchés de collecte
- 1 pôle logistique, 10 camions de transport
- 3 biocentres
- 1 centre de tri des PMC
- 2 unités de biométhanisation
- 1 unité de valorisation énergétique

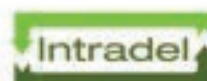
A TITRE DE COMPARAISON :

- Selon Test Achat : un forfait "Internet seul" représente un coût de 48€/mois (moyenne)
- Le coût d'un abonnement à une plateforme de streaming se situe entre 10 et 20€/mois



Si « comparaison n'est pas raison », cela permet de relativiser à la fois le coût vérité et l'augmentation de 4€ par an par personne, pour un service essentiel à la population (au même titre que les énergies et l'eau).

Intradel



04 240 74 74
www.intradel.be



LES BRÈVES - LES BRÈVES - LES BRÈVES

LE MOT DE L'ADL .ADL

BERLOZ
DONCEEL
FAIMES
GEER

Tout d'abord, nous tenions à vous souhaiter une très bonne année 2026. Qu'elle soit pour vous synonyme de santé, de partage et de réussite.

Voici, ci-dessous, quelques rendez-vous que nous vous proposons dès la rentrée. Les programmes complets sont toujours en cours d'élaboration mais n'hésitez pas à suivre notre page Facebook (www.facebook.com/berloz-donceel-faimes-geer) ou à consulter notre site internet (www.berloz-donceel-faimes-geer.be) pour ne rien manquer de notre actualité.

Nous vous rappelons également que nous sommes à votre disposition si vous avez des suggestions, commentaires ou souhaits, n'hésitez pas à nous contacter ou à nous rendre visite !

À bientôt, Florence et Emilie



Les AgriClubs reviennent en février !



Depuis près de 10 ans, les AgriClubs rassemblent chaque année les agriculteurs autour de moments d'échanges conviviaux proposés sur le temps de midi. Organisés en collaboration avec les ADL de Villers-le-Bouillet et d'Awans, le GAL jesuishesbignon.be et la Fondation Rurale de Wallonie, les conférences sont données par des professionnels du milieu agricole et abordent des thématiques en lien avec l'actualité. En 2026, deux rencontres seront organisées les 19 et 26 février. Le programme complet sera dévoilé mi-janvier mais bloquez déjà les dates dans votre agenda !

Vous ne voulez pas rater ces rendez-vous ?

Envoyez-nous un mail à info@adl-bdfg.be pour que nous vous ajoutions dans le listing de diffusion.

Salon de l'Emploi : rendez-vous le 4 mars 2026.

Nous avons le plaisir de vous annoncer que nous organisons, le 4 mars prochain, un Salon de l'emploi et de la formation en collaboration avec les communes de Braives, Burdinne, Héron, Fexhe-le-Haut-Clocher, Remicourt et Wasseiges. Celui-ci se tiendra à la Maison de village de Fallais, à Braives.

Toute la journée, des professionnels de l'accompagnement, de la formation et de l'orientation seront là pour répondre à vos questions et vous guider. Des conférences thématiques seront également proposées et vous donneront des clés concrètes pour booster vos démarches et découvrir de nouvelles pistes.

Que vous envisagiez une reconversion, une formation ou un nouveau départ, cet événement gratuit est l'occasion idéale pour faire le plein d'idées... et repartir avec un vrai coup de pouce pour la suite.

Retrouvez toutes les infos sur l'événement Facebook en scannant le QR Code.
Au plaisir de vous y rencontrer !





LES BRÈVES - LES BRÈVES - LES BRÈVES

LE VOYAGE MAGIQUE DU PÈRE NOËL : une soirée pleine d'émerveillement



Pour la deuxième année consécutive, nous avons eu le plaisir d'organiser le Voyage magique du Père Noël, un rendez-vous bientôt incontournable pour lancer la période des fêtes dans la joie et la convivialité.

Le vendredi 19 décembre 2025, dès 16h30, le Père Noël et ses fidèles lutins ont parcouru les rues de la commune à bord d'un char illuminé, pour le plus grand bonheur des petits... et des grands.

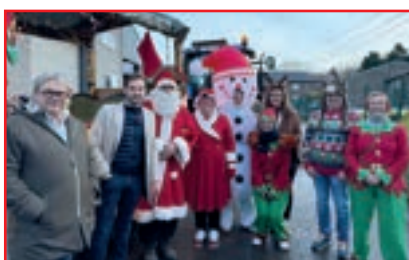
Tout au long du parcours, les habitants ont été invités à sortir devant chez eux ou dans la rue la plus proche afin de profiter pleinement de ce moment hors du temps. Les enfants ont eu la chance de remettre leur lettre directement au Père Noël, un instant magique et inoubliable qui restera gravé dans bien des mémoires. Les lutins, quant à eux, ont réchauffé l'ambiance en distribuant gratuitement du chocolat chaud et du vin chaud, dans une atmosphère conviviale et chaleureuse.

Cette année, nous avons décidé de mettre les petits plats dans les grands... Le char du Père Noël a été largement amélioré grâce au formidable travail et à l'investissement de nos collègues au service travaux, dont les petites mains ont contribué à créer un décor encore plus magique.

Autre moment fort de cette édition : la participation spontanée de plusieurs agriculteurs de la région, venus accompagner le cortège avec leurs tracteurs illuminés. Une initiative qui a ajouté une touche de magie supplémentaire et fait briller les yeux de tous.

Cette soirée a été marquée par une belle énergie collective, des sourires, des rires et beaucoup d'émotion.

Un immense merci à l'ensemble des citoyens pour leur présence et leur enthousiasme, ainsi qu'à toutes les personnes qui ont œuvré dans l'ombre pour faire de ce Voyage magique du Père Noël un moment hors du commun. Une chose est sûre : la magie de Noël a bel et bien illuminé notre commune.





LES BRÈVES - LES BRÈVES - LES BRÈVES

Retour sur la sortie au marché de Noël de Lille

Le 29 novembre dernier, la commune a renoué avec une tradition qui lui tient à cœur : l'organisation d'une sortie dans un marché de Noël à proximité.

Cette activité, bien connue des habitants et ancrée dans la vie communale depuis de nombreuses années, n'avait plus été proposée depuis quelque temps. Cette année marquait donc une véritable reprise, très attendue... et le succès fut au rendez-vous.

Pour cette édition, la destination choisie était Lille. Dès l'ouverture des inscriptions, vous avez répondu présents avec beaucoup d'enthousiasme. Au total, plus de 150 Geerois.es ont réservé leur place, ce qui a nécessité la mobilisation de trois cars pour prendre la route. Une très belle participation qui témoigne de l'attachement des habitants à ce type d'organisation.

Le jour J, tout s'est déroulé dans les meilleures conditions. Entre le Black Friday, le marché de Noël et les balades dans les rues pleines de charme du Vieux-Lille, chacun.e a pu profiter pleinement de cette journée à son rythme. Bonne humeur, sourires et ambiance cha-

leureuse étaient au rendez-vous, faisant de cette sortie une réussite sur tous les plans.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont participé : merci pour votre réactivité, votre énergie et votre bonne humeur. Grâce à vous, cette reprise fut un véritable sans-faute.

Nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer que nous vous emmènerons une nouvelle fois à un marché de Noël en 2026. La date et le lieu ne sont pas encore définis, mais nous espérons que vous serez au rendez-vous pour partager une nouvelle journée de découvertes et de féeries.



UN MOIS DE DÉCEMBRE PLACÉ SOUS LE SIGNE DU PARTAGE À L'ÉTABLISSEMENT SAINT-JOSEPH



Le mois de décembre a été particulièrement riche en événements à l'établissement Saint-Joseph, fidèle à sa tradition de convivialité, de transmission et d'apprentissage par le concret.

Les festivités ont débuté par l'accueil des membres du personnel de l'administration communale. Reçus au sein de notre école, ils ont pu savourer un repas entièrement préparé et servi par nos élèves. Une belle occasion pour ces derniers de mettre en pratique leurs apprentissages, avec sérieux, savoir-faire... et un soupçon de fierté bien méritée.

La magie de Noël s'est ensuite installée dans nos murs à l'occasion du marché de Noël de l'école. Les nombreux visiteurs ont pu y découvrir les créations réalisées par nos élèves et leurs professeurs : créations artisanales, décorations et douceurs, témoignant d'un travail patient et soigné, dans le respect des gestes et des traditions.

L'équipe éducative s'est également lancée un nouveau défi en tenant un chalet au marché de Noël de Waremmé. Là encore, le talent et l'engagement de nos élèves ont fait merveille : décoration, aménagement du chalet, préparations culinaires... Leur savoir-faire a été au cœur de cette belle aventure collective. Une chose est certaine : nous pouvons être fiers d'eux.



Enfin, pour clôturer l'année, les élèves ont participé à une journée récréative, moment chaleureux de partage et de convivialité, apprécié de tous. Une parenthèse joyeuse pour terminer l'année en douceur et offrir à chacun un peu de cette

magie de Noël qui fait tant de bien.

À Saint-Joseph, décembre aura rappelé une fois de plus que l'apprentissage prend tout son sens lorsqu'il se vit ensemble, avec cœur et enthousiasme.

L'établissement Saint-Joseph.



LES BRÈVES - LES BRÈVES - LES BRÈVES

PROTÉGEZ VOTRE HABITATION FACE AUX INONDATIONS.



Un guide d'autodiagnostic gratuit est désormais mis à votre disposition.

Les événements climatiques extrêmes se multiplient : débordements de cours d'eau, coulées boueuses, ruissellements problématiques, etc. Autant de situations qui peuvent impacter votre habitation.

Vous souhaitez connaître à quel point votre habitation est résiliente à ces phénomènes naturels ?

Un guide d'autodiagnostic GRATUIT est à votre disposition notamment en ligne (scannez le QR code) ou en version papier auprès du Contrat de Rivière Meuse Aval (stock limité).



Le chargé de mission du GAL Jesuishesbignon.be peut également se rendre chez vous, afin de réaliser ce diagnostic ensemble. Cette démarche permet d'identifier les points sensibles de votre bâti, d'en discuter concrètement, et d'explorer des pistes d'amélioration réalistes et adaptées.

L'objectif ? Mieux protéger votre logement afin de réduire les impacts des intempéries à venir.

Intéressé(e) ? Contactez Mattéo Mathieu du GAL au 0496/34.86.61 ou par e-mail à l'adresse matteo.mathieu@jesuishesbignon.be pour fixer un rendez-vous.

CROIX ROUGE : Donner son sang = sauver une vie !

À L'HEURE OÙ NOUS ÉCRIVONS CES LIGNES, LES RÉSERVES DE SANG SONT INSUFFISANTES ET CELLES DE PLASMA SONT LARGEMENT INSUFFISANTES. CE LIQUIDE JAUNE COMPOSANT 55% DE VOTRE SANG EST VITAL POUR TRAITER DES MALADIES GRAVES. Nous vous communiquons les dates à venir concernant les collectes de sang prévues aux alentours.

Berloz

École communale, rue des Écoles 7
De 17h à 19h30

23 avril

Braives

École communal, Place du Carcan 2
De 17h00 à 19h30

18 février

13 mai

Hannut

Athénée Royal, rue des Aisnes 2
De 17h00 à 20h00

17 mars

19 mars

Waremme

Athénée Royal, rue du Casino
De 16h30 à 19h30

12 mars

9 avril

21 mai



Plus d'infos et ensemble des collectes

www.transfusion.be

(site de la Croix Rouge)



MENUISERIE
polymetric

Menuiserie Générale - Charpente - Isolation naturelle
Mobilier - Ossature Bois

Rue du Cimetière 3, 4253 Darion (Geer)
www.menuiseriepolymetric.com
info@menuiseriepolymetric.com
0476/57.68.41

0476-26.11.45
Pierre Pesser
Prest'agri
Prestations agricoles
(Service et main d'œuvre - Entretien des abords)
Aménagement et entretien des parcs et jardins
Abattage - Élagage - Bois de chauffage

 www.facebook.com/prestagri

Les Essentielles
Institut de beauté

Rue Champinotte
71 à 4254 Ligny

Retrouvez-nous
sur Facebook !




019/58 90 93 - 0479/570 770
www.institutlesessentielles.be
DECLÉOR

S DOG

Uniquement sur RDV
0492 72 20 07
Rue de la Chapelle 13
4254 Ligny

Toiletage comportemental
TOUTES RACES
Petits, moyens et grands chiens

Coupe ciseaux - Trimming - Tonde - Déburrage
- Bain et Brushing - Soins de base - Découverte
du toiletage pour chiots - Transport possible

CHAUSSEES ROMAINES 47 - 4252 UNAL
019/58.90.28

FORMES & RELIEFS

VÉHICULE - VITRINE - TEXTILE
ENSEIGNE - SIGNALÉTIQUE
TRODAT - GRAVURE - FRAISAGE
BÂCHE - ROLL UP - BEACH FLAG

 IMPRESSION ET LETTRAGE
WWW.FORMESRELIEFS.BE

NOUVEAUTÉS
Création de
bagues et montres
+ Chris ALEXIA
+ BASTIAN

Domin'Or
Dominique Mahiels
Bijoutière - Joaillière

Conseils personnalisés
d'un professionnel passionné

Rue du Village, 1A - 4254 LIGNY (GEER)
019/58 87 33  DominOrLigny

Horloges suisses, montres et bijoux de 18k et 14k
Diverses SEKS 80% de réduction, montres et bijoux de 9 à 12%

Montres:
DOUTAC
RIVER WOODS

Pédicure Médicale Spécialisée
Réflexologie Plantaire

Nathalie Lange
Rue d'Or II
4250 GEER
0476/363.366

TERRASSEMENT
CONTAINER - TRANSPORT

WERY SPRL

WAREMME

019 67 80 31

ETAT CIVIL



NAISSANCES :

HOUBRECHTS Raphaël (Lens-St-Servais)
VERONESI Antoine (Ligny)
MATHIEU Éli (Hollogne-sur-Geer)
OST DELAUNE Néthan (Geer)
SERDEAN Elyssa (Hollogne-sur-Geer)
COMBLIN Maï-Linh (Lens-St-Servais)
PIERRARD BEAUMONT Jamie (Lens-St-Servais)
BOSMANS COLLART Ivy (Hollogne-sur-Geer)
VAN de SYPE Eliott (Omal)
LEONARD Soline (Hollogne-sur-Geer)
COLLIN NGUEMOGNE Julyne-Jeanine (Hollogne-sur-Geer)
WEISS Olivia (Lens-St-Servais)
DEGLI ANTONI Achille (Lens-St-Servais)

Bienvenue aux mini Geerois.es qui viennent embellir notre commune avec leurs premiers sourires. Toutes nos félicitations aux heureux parents pour cette belle aventure qui commence.

MARIAGES :

VANAKEN Eddy et VANDERSCHUER Cindy (Geer)
NELISSEN Louis et de la BRASSINNE BONARDEAUX Orianne (Geer)

Félicitations aux jeunes mariés ! Tous nos vœux de bonheur pour cette belle union et le chemin qu'ils s'apprentent à parcourir ensemble.

DÉCÈS :

VANHOREN Chantal, veuve BIGARÉ Marcel (Omal)
HELLA Mathilde (Ligny)
DETHIER Eli, veuf GOFFIN Jeannine (Hollogne-sur-Geer)
EELKE Brigitte (Hollogne-sur-Geer)
BOLLINNE Nicole, épouse GORDENNE Michel (Geer)
BAJOT Lucie, veuve MONFRÈRE Louis (Geer)
VOGEL Edith (Boëlhe)
GEUZAINNE Fernand époux GOEYVAERTS Nathalie (Boëlhe)
GILLES Nicole (Lens-St-Servais)

Nos pensées les plus sincères accompagnent les familles endeuillées. Que le souvenir de leurs proches disparus leur apporte un peu de réconfort.





C'green

Parcs & Jardins

Taille et entretien général - Clôtures et palissades -
Tonte - Contrat annuel

CHARLES CAPRASSE - 0498/78.46.99

Geer caprassecharles@gmail.com c-green

Les Apéros Hesbignons

08-09-10 MAI

GEER

Rue du Centre 22 - 4250 GEER

BARS EN TOUT GENRE, CHÂTEAU GONFLABLE
DÉGUSTATIONS DE METS LOCAUX ET ORIGINAUX
AMBIANCE CONVIVIALE - ENTRÉE GRATUITE

INFO@LESAPEROSHESBIGNONS.BE FB.COM/LESAPEROSHESBIGNONS



CALENDRIER 2026

■ FÉVRIER

27 : Afterwork du comité du jumelage – salle de la Liberté

■ MARS

3 : Lac des Cygnes

7-8 : Atelier nichoirs (date à confirmer)

18 : Nocturne du magasin « 2 nos mains » du Centre de jour Jean Thewis

20-22 : Repas des établissements Saint-Joseph

21-22 : Festigeer – salle de la Liberté

21-22 : Les journées wallonnes de l'eau par Natagora

26-29 : Opération Be WaPP

29 : Exposition de l'école maternelle de Ligny

■ AVRIL

5 : Marche Adeps organisée par les établissements Saint-Joseph

8 : Soirée débat sur l'isolation et la rénovation – salle de la Liberté

11 : Chasse aux œufs de l'APEC – salle de la Liberté

25-26 : Journées portes-ouvertes du club de Tir de Geer

■ MAI

3 : Fokapana – salle de la Liberté

8-10 : Apéros Hesbignons – salle de la Liberté

16 : Fête de la rue de Rosoux

stages

● 23 au 27 février

SB Academy : le carnaval des couleurs

Bambins : à toi de jouer, petit artiste

Ainsi Danse : Carnaval Party

● 27 au 30 avril

Créativ : nerf et multisport

Bambins : un monde à sentir, goûter, voir,

toucher et écouter

Ainsi Danse : Happy Easter

● 4 au 8 mai

SB Academy : les aventuriers du Printemps

Bambins : les petits protecteurs de la planète

Sohag

Tennis

Karaté-Do : 1er kids seminar (4 au 5 mai)

Hesbygym

